



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 93

Infos Thématiques

CA VA MIEUX : LE FRUIT DE NOS CHOIX STRATEGIQUES

Ca va mieux. Ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le fruit de l'effort des Français, qui produisent leurs effets. Et c'est le fruit des choix stratégiques que nous avons faits, qui s'appuient sur 4 piliers. 1/ Une politique pour la production, pour la compétitivité, pour la restauration des marges des entreprises et pour l'investissement productif. 2/ Une politique pour soutenir la demande, par la réduction des inégalités. 3/ Une politique budgétaire responsable et vertueuse. 4/ Une politique déterminée en faveur de l'emploi. Au-delà, notre détermination investit chaque priorité avec le souci de la croissance et de l'emploi : secteur de la construction, diplomatie économique, ... Ces choix produisent aujourd'hui leurs effets concrets.

1. Ça va mieux, et c'est le fruit de nos choix stratégiques pour la production, pour la compétitivité, pour la restauration des marges des entreprises et pour l'investissement productif

- Dès la campagne présidentielle, la relance de la production, de l'emploi et de la croissance a été le premier engagement pris devant les Français, et la mobilisation d'allègements fiscaux pour les entreprises localisant leurs activités en France a été proposée ;

- Dès novembre 2012, le rapport commandé à Louis Gallois a souligné la nécessité, plus impérieuse encore que nous ne l'avions imaginée, de redresser la compétitivité de nos entreprises ;

- Le CICE, puis le Pacte de responsabilité et de solidarité, ont progressivement réduit de 40 Md € les charges pesant sur les entreprises. En 2016, 33 Md € de baisse de charges sont déjà effectifs. C'est d'abord les charges pesant sur le travail, sur le coût du travail des salariés travaillant en France, qui ont été abaissées (0 cotisation patronale Urssaf au niveau du SMIC, baisse des cotisations famille jusqu'à 3,5 SMIC, ...). Des entreprises comme Doux, en grandes difficultés au début du quinquennat, affirment clairement que les baisses de charges ont été déterminantes, indispensables à leur redressement ;

- La création de bpifrance a considérablement amélioré l'écosystème de financement des entreprises françaises. 64 Md € sont désormais mobilisés par bpifrance (+25% depuis 2013). Depuis 2012, 200 000 TPE, 40 000 PME et près de 3000 ETI, soit 60% d'entre elles, ont bénéficié de son soutien. Les fonds soutenant les start-ups ont doublé entre 2013 et 2015. L'Etat a aussi joué son rôle stratège : il est ainsi entré au capital de PSA, contribuant ainsi au redressement du groupe. Deux nouvelles phases du programme d'investissement d'avenir ont été ouvertes ;

- L'investissement a été spécifiquement soutenu et encouragé. Dès 2013, le Crédit d'impôt recherche a été sanctuarisé, et élargi aux dépenses d'innovation pour les PME. En 2015, un dispositif de suramortissement a été mis en place pour soutenir l'investissement productif, prolongé cette année jusqu'au 14 avril 2017.

> Conséquences :

○ **Production.** En 2015, la production manufacturière a crû de 1,5%. En 2016, en dépit des grèves dans les raffineries, elle progresserait encore de 1,2%. Quant à la production de services, elle a crû de 1,6% en 2015, et accélérerait nettement en 2016, à +2,8 % ;

- **Taux de marge des entreprises.** Fin 2015, le taux de marge des entreprises avait regagné les 2/3 de la perte enregistrée depuis la crise, à 31,7%, après une progression de +2% en 2 ans. Fin 2016, il devrait retrouver 2016 un niveau proche de celui d'avant la crise de 2008 ;
- **Coût du travail.** Les entreprises qui emploient en France ont regagné en compétitivité en matière de coût du travail. Il est désormais inférieur de 1,40 € par heure au coût du travail allemand dans l'industrie. Cette amélioration en matière de coût du travail enrichit la croissance en emplois ;
- **Investissement productif.** L'investissement des entreprises a repris en 2015, en progression de 2,7%. Il devrait être le principal facteur d'accélération de la croissance en 2016, en progression prévue de +4,7%, une évolution qui serait inédite depuis 2007.

2. Ça va mieux, et c'est le fruit de nos choix stratégiques de soutien à la demande par la réduction des inégalités

- **Des baisses d'impôt sur le revenu ont été engagées** pour les Français des classes moyennes et populaires. En 2016, 2/3 des foyers imposables bénéficieront de cette baisse. C'est ainsi 5 Md € de pouvoir d'achat qui leur est rendu ;
- **La prime d'activité a été instaurée.** Bénéficiant déjà à plus de 2,3 millions de foyers, soit près de 3,8 millions de personnes, dont 400 000 jeunes, elle représente en moyenne 164 € par mois et par foyer, l'équivalent d'un 13^{ème} mois, et représente une redistribution de 4 Md € de pouvoir d'achat ;
- **Le plan de lutte contre la pauvreté, défini dès 2012, permet de soutenir le pouvoir d'achat des plus modestes**, à travers la revalorisation du RSA, des prestations familiales pour les familles monoparentales et les familles nombreuses en situation de pauvreté, ...

> Conséquences :

- **Le pouvoir d'achat augmente** : il a augmenté de 1,6% en 2015, et il augmenterait de +1,7% en 2016, sa plus forte progression depuis 2007.
- **Les inégalités baissent**, à contre-courant de la tendance mondiale : dès 2013, elles ont baissé comme jamais depuis 1996, effaçant en un an la hausse qu'elles avaient connue sous le quinquennat précédent, tout en assurant une augmentation du niveau de vie des plus modestes.
- **La consommation progresse et contribue à la croissance.** En 2015, elle a progressé de 1,5%. En 2016, elle continuerait à augmenter, de +1,6%.

3. Ça va mieux, et c'est le fruit de nos choix stratégiques pour une politique budgétaire responsable et vertueuse

- **Lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, la France était sur la tangente** : à la croisée des chemins entre la préservation et la déstabilisation profonde de son modèle, à la limite entre des pays à la situation assainie, comme l'Allemagne, ou en graves difficultés financières, comme la Grèce ou le Portugal. Soit elle se redressait, soit elle tombait. Soit elle consentait à des efforts à court-terme, soit elle plongeait dans une austérité dont on ne peut jamais précisément prédire l'issue. En 2007, la majorité précédente avait déclaré être à la tête d' « un Etat en faillite ». En 2012, elle le laissait avec un déficit public supérieur à 5%
- **Le soutien à l'offre productive et à la consommation s'est fait dans le respect d'une politique budgétaire responsable.** La réduction continue de notre déficit public, de concert avec nos partenaires européens, a permis de recréer la confiance des investisseurs dans la zone euro et dans notre pays. Les taux auxquels la France emprunte sont désormais à un plancher historique ; illustration de la confiance particulière désormais mise en la France, le différentiel de taux entre la France et l'Allemagne s'est considérablement réduit ;
- **La France s'est battue pour engager une politique de croissance au niveau européen.** En 2012, elle a d'abord obtenu un Pacte européen de croissance de 120 Md €. En 2014, elle a plaidé pour un plan d'investissement européen ambitieux : le Plan Juncker a été mis en place, pour porter 315 Md € d'investissements. Ainsi, tout en restaurant ses équilibres budgétaires, la France a permis de réorienter l'Europe vers un sens plus favorable à la croissance, en lui faisant assumer une politique publique d'investissements.

> Conséquences :

- **Le coût du crédit a baissé de près de 60% en 4 ans.** C'est une capacité d'investissement renforcée pour les entreprises comme pour les particuliers, et du pouvoir d'achat en plus. Exemple : si l'on emprunte 200 000 € aujourd'hui sur 20 ans, à un taux moyen de 1,8% hors assurance, le coût du crédit est de 38 000 € ; il y a 4 ans, en avril 2012, au taux 3,95%, le coût du crédit hors assurance s'élevait à près de 90 000 € ; c'est une économie de plus de 50 000 €. Ceci sans que cela ne coûte 1 € aux finances publiques ;
- **L'Europe a participé à la relance de la croissance.** Les prêts de la BEI ont augmenté de plus de 80% depuis 2012 et ont irrigué tous les secteurs de l'économie : TPE, infrastructures de transports, industrie, services, énergie, santé, éducation, ... Ce sont autant de projets concrets en plus qui ont pu être lancés, qui ne l'auraient pas été ou qui n'auraient pas bénéficié de conditions de financement aussi intéressantes sinon (R&D véhicules écologiques chez Renault, efficacité énergétique des collèges et lycées, sécurité du tunnel de Fréjus, ...). 28 projets ont d'ores et déjà été sélectionnés en France pour bénéficier du plan Juncker (production laitière des Maitres laitiers du Cotentin, une ligne du Grand Paris Express, ...). Plus de projets, c'est ainsi plus d'activité, plus de croissance et plus d'emploi.

4. Ça va mieux, et c'est le fruit de nos choix stratégiques pour une politique déterminée en faveur de l'emploi

- **Les baisses de charges pour les entreprises ont été ciblées sur le coût du travail, et en particulier sur les bas salaires, pour un effet maximum sur l'emploi.** Le renforcement du pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes, que ce soit pour la baisse des impôts ou la création de la prime d'activité, a été mené sans renchérir le coût du travail : au contraire même, il a été permis en parallèle de la baisse de ce coût du travail ;
- **Une politique active de l'emploi est mobilisée** pour assurer une meilleure insertion dans l'emploi. Plus de 250 000 emplois d'avenir ont déjà été engagés : ce sont 250 000 jeunes qui ont ainsi évité le chômage et ont pu accéder à un travail. La garantie jeunes a déjà bénéficié à plus de 55 000 jeunes ;
- **La formation des chômeurs est devenue une priorité politique, pour permettre à chacun de retrouver un emploi.** L'accord sur la formation professionnelle obtenu en 2014 a permis de réorienter des fonds vers la formation des actifs qui en ont le plus besoin, salariés de PME ou demandeurs d'emploi. Le plan de formations prioritaires pour l'emploi, destiné à pourvoir les emplois non pourvus, a fait la preuve de son efficacité : accompagnant plus de 300 000 demandeurs d'emploi entre 2013 et 2016, il permet à 2 demandeurs d'emplois sur 3 en bénéficiant d'être en emploi 6 mois plus tard. En 2016, le plan « Tous pour l'emploi » permet d'aller un cran plus loin, pour porter le taux de formation à un niveau comparable à celui de l'Allemagne ;
- **La prime « Embauche PME » soutient directement la création d'emploi. Ce dispositif est plébiscité par les entreprises :** elle a déjà bénéficié à 400 000 embauches (ce chiffre devrait atteindre 1 million à la fin de l'année) et devrait permettre la création nette de 50 000 emplois supplémentaires, a minima.

> Conséquences :

- **La France crée de nouveaux des emplois dans le secteur marchand.** En 2015, elle a créé 110 000 emplois salariés dans le secteur marchand non agricole, 130 000 emplois dans le secteur privé et 190 000 emplois au total. Sur les 12 dernier mois, 187 000 emplois ont été créés dans le secteur privé, ce qui n'était pas arrivé depuis début 2008. En 2016, la France devrait créer 210 000 emplois au total ;
- **Le chômage s'est stabilisé en 2015,** à +9,9% en moyenne après +10,1% en 2014 ;
- **Le chômage a baissé en ce début d'année, et devrait retrouver fin 2016 son niveau de fin 2012, d'après l'Insee.** Depuis le début de l'année, la France compte 70 000 demandeurs d'emploi en moins (chiffres Dares / Pôle emploi). D'après l'Insee, le taux de chômage devrait baisser de 0,4 point d'ici la fin de l'année, à 9,5% en métropole et 9,8 % en incluant les territoires d'outre-mer. Ainsi, le taux de chômage baisserait continûment en 2016, pour retrouver en fin d'année son niveau de fin 2012.

5. Ça va mieux, car notre détermination investit chaque priorité avec le souci de la croissance et de l'emploi

- **C'est le fruit de nos choix pour le soutien à la construction :**

- **Pour l'investissement locatif** : le dispositif Pinel, créé en 2014, est plébiscité par les investisseurs. Il a contribué à la mise en chantier de plus de 350 000 logements depuis 12 mois. Il a été prolongé jusque fin 2017 ;
- **Pour le logement social** : l'application du taux réduit de TVA à la construction de logements sociaux a été mise en oeuvre ; la durée d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux a été rallongée pour bâtir davantage, pendant 3 ans ; les pénalités majorées de la loi SRU ont permis de financer la construction de logements à faible loyer ; ... Par ailleurs, un fonds national d'aide à la pierre pour le logement social a été mis à disposition des bailleurs, avec une contribution de l'Etat de 250 M€. Une enveloppe supplémentaire de 1,5 Md€ pour la construction et la rénovation de logements sociaux a été dégagée à destination des organismes HLM ;
- **Pour la rénovation énergétique** : le crédit d'impôt développement durable a été simplifié pour soutenir plus énergiquement la rénovation énergétique. Il est cumulable désormais avec l'éco-prêt à taux 0. Les subventions de l'Anah ont permis 50 000 rénovations en 2015, elles doivent en permettre 100 000 d'ici 2017 ;
- **Pour l'accès à la propriété** : la TVA a été réduite à 5,5% pour les ménages qui accèdent à la propriété dans une zone de 300 mètres à proximité des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'élargissement du PTZ au 1^{er} janvier a permis de faciliter l'accès à la propriété de 20 000 ménages dès le premier trimestre.

> **Conséquences :**

- **Le secteur de la construction redémarre.** Les résultats fin avril 2016 attestent de la solidité de la reprise dans le secteur : +10,0% du nombre de logements autorisés à la construction et +2,3% de construction dans le secteur de l'artisanat, en glissement annuel. Cette dynamique se confirme également du côté de la commercialisation des logements, qui augure une poursuite durable de cette dynamique du secteur : +18,8% des mises en vente ; +18,3% pour les appartements et +24,7% pour les maisons individuelles.

- **C'est le fruit de nos choix pour une diplomatie économique offensive.** Depuis 2012, elle a été mise au coeur des priorités du réseau diplomatique. Le président de la République, le Premier ministre et l'ensemble des ministres se sont mobilisés pour porter les intérêts économiques de la France lors de leurs déplacements internationaux.

> **Conséquences :**

- **Le secteur de l'aéronautique, le secteur naval et le secteur des équipements militaires sont en forte dynamique.** Ainsi, grâce à l'excellence et à la solidité de notre industrie de défense, nous avons atteint des niveaux inédits d'exportations d'équipements militaires : en 2015, la France a exporté 16 Md € de matériels, soit 4 fois plus qu'en 2012. Par ailleurs, STX était au bord de la faillite en 2012, son carnet de commande est aujourd'hui plein jusqu'en 2026 ;
- **Les exportations de ce 2^{ème} trimestre 2016 devraient ainsi être tirées par la livraison de grands contrats dans le secteur naval,** d'après l'Insee ;
- **Après signature, les grands contrats se concrétisent dans le temps long :** les succès remportés ces derniers mois permettront de rehausser les exportations et le niveau d'activité des 5 prochaines années.

Ce n'est pas un hasard si ça va mieux. Si ça va mieux, c'est le fruit des efforts des Français, qui produisent leurs effets. Si ça va mieux, c'est le fruit des choix stratégiques que nous avons faits, qui ont permis d'enclencher un cercle vertueux, et qu'il faut désormais soutenir.

Source Porte-parolat du Gouvernement - 17 juin 2016